



C.D.E.N. du 6 avril 2010

Après les 13 500 suppressions d'emplois de l'année dernière, le budget de l'Education Nationale prévoit une diminution de 16 000 postes pour la rentrée 2010. Nous l'écrivions déjà au printemps 2009, mais cela reste malheureusement vrai aujourd'hui : d'année en année, les mots forts deviennent difficiles à trouver pour qualifier les évolutions budgétaires.

Les conséquences des réductions des moyens alloués à l'Education Nationale pour 2010 se déclinent désormais de manière concrète dans les académies et départements.

Pour le 1er Degré, elles vont se traduire par la disparition de 9 182 stagiaires, soit l'équivalent de 2 300 Equivalents Temps Plein.

Dans notre académie, pour une augmentation prévue de 1 229 élèves, 62 emplois ont été attribués, soit un poste pour ... 20 élèves !

62 emplois ... c'est exactement le nombre de postes « surnuméraires » prévus l'année dernière suite à la suppression de 63 postes en RASED (125 initialement) ... un hasard sans doute !

En **Lozère**, les craintes exprimées semblent, malheureusement, devoir se confirmer : retrait préalable de deux postes, fermeture envisagée de 6 classes pour seulement 2 ouvertures, prise en charge sur les moyens du département des décharges de direction des écoles à 4 classes, mise à mal du dispositif de remplacement, disparition programmée des itinérants LVE et augmentation du nombre de postes fléchés, malgré les engagements pris par l'Administration ces dernières années.

Nous souhaitons insister sur les conditions de préparation de cette carte scolaire. La « guerre » des chiffres fait rage ! A cet égard, l'exemple de Chabrits est frappant ! Nous avons encore en mémoire la mesure particulièrement injuste qui a frappé l'école du Chastel Nouvel l'année dernière, erreur que l'Administration ne veut pas admettre et corriger !

Dans le 2nd Degré, la disparition de 6 733 stagiaires, qui assuraient chacun un demi-service d'enseignement, fait perdre 3 366 ETP. Les effets cumulés de cette disparition et du redéploiement opéré par le ministère entre les académies vont se traduire par une perte sèche de 3 500 emplois, et non par une rentrée à moyens constants comme on voudrait nous le faire croire !

Dans le même temps, les effectifs repartent nettement à la hausse. 17 200 élèves supplémentaires sont attendus en 2010 dans les collèges et lycées.

Pour l'académie de Montpellier, les prévisions font état d'une augmentation de 2 278 élèves, dont 233 dans les collèges, 356 dans les lycées et 1 689 dans les lycées professionnels. Selon les informations communiquées lors du CTPA du 11 janvier dernier, le plafond d'emplois devrait être augmenté de 219 par rapport à 2009. En réalité, la dotation académique devrait augmenter de moins de 100 emplois,

En **Lozère**, pour pratiquement 100 élèves de plus, les moyens des collèges ne seront abondés que de 2 ETP (des HP en réalité).

.../...

Le manque de moyens a des conséquences immédiates : classes surchargées (27 élèves en sixième au Collet de Dèze, entre 26 et 28 élèves en cinquième à Florac et à Mende, entre 27 et 28 élèves en quatrième à Marvejols et à Mende encore, entre 27 et 28 élèves en troisième à La Canourgue), annonce de suppressions de postes (Meyrueis, Sainte Enimie, St Etienne Vallée Française) et multiplication des moyens provisoires ...

Les DGH initiales des collèges ruraux sont presque toutes à la baisse, certaines ne permettant même pas d'assurer les enseignements obligatoires !

Nous comprenons et partageons la colère exprimée depuis plusieurs semaines par les Parents d'élèves, les élus, et les Personnels de l'Education Nationale.

A ce mécontentement s'ajoute beaucoup d'inquiétude dans les services. Nous dénonçons ici les menaces qui pèsent sur les Personnels non enseignants. La disparition de 13 emplois au Rectorat et dans les inspections académiques et d'un emploi au titre de l'application SIRHEN a pour conséquence, en **Lozère**, la suppression d'un emploi administratif à l'Inspection académique, auquel il faut ajouter les retraits annoncés au collège Marthe Dupeyron à Langogne et au lycée Chaptal à Mende.

De plus, suite à l'audit réalisé à la demande du Conseil Général, la suppression programmée de postes de Personnels Techniques dans les collèges risque de perturber gravement le fonctionnement des établissements concernés.

Au nom de nos collègues, nous tenons à réaffirmer leur lassitude par rapport à la dégradation des conditions de travail, leur inquiétude par rapport à l'exercice de leur métier.

Nous n'avons cessé d'alerter sur l'effet désastreux dans les écoles, collèges, lycées et services des suppressions d'emploi que nous contestons.

Les mesures prévues pour la rentrée 2010 auront pour effet :

- une surcharge de travail et une pression supplémentaire sur les personnels BiATOSS,
- une surcharge des effectifs, faute de postes, particulièrement grave en collège,
- une situation toujours plus pénalisante pour les Titulaires remplaçants,
- des attaques répétées contre la maternelle,

De plus, le « holdup » sur les postes spécialisés continue, y compris dans les RASED.

L'incidence de la « mastérisation » conduit à nommer des stagiaires sans formation sur les emplois d'enseignants. Nous le redisons fermement : Enseigner est un métier qui s'apprend !

Et cerise sur le gâteau, l'annonce du recours à des contractuels, à des étudiants ou retraités pour assurer des remplacements !

Le Gouvernement va t'il enfin entendre combien ces mesures contribuent à engendrer de la souffrance professionnelle ?

Le dossier des retraites est aussi source de multiples inquiétudes. Le temps qui nous est imparti avant le projet de Loi doit donc être l'occasion d'un véritable dialogue social autour des enjeux de fond qui concernent aussi les Fonctionnaires.

De plus, la remise en cause du mode de calcul basé sur les six derniers mois est inacceptable.

Faire croire à l'opinion publique qu'un alignement du système public sur le privé profiterait au financement des retraites du privé est une imposture qui ne vise qu'à diviser les salariés du public et du privé.

Il est urgent que le Gouvernement écoute, entende et prenne en compte ces préoccupations légitimes.